

Conférence Préventica du 5 février 2009
Synthèse (page 1/2)



Prévention des risques professionnels : l'atout d'un Service Social Interentreprises!

En cette période où prévention du stress et amélioration du climat social s'affichent parmi les préoccupations fortes des entreprises et des institutions, le CSIE (Centre Social Interentreprises), doté de 27 assistantes sociales du travail, est un intervenant particulièrement apprécié et reconnu des entreprises et des organisations:

Un appui à la mise en œuvre de politiques sociales de prévention des risques

« Nos assistantes sociales du travail, tenues au secret professionnel aussi bien vis-à-vis des salariés que des entreprises, offrent des lieux et espaces d'écoute privilégiés qui agissent en **prévention des risques psychosociaux**. Grâce à une présence régulière, permettant d'établir une relation de confiance, nos interventions permettent à la fois d'accompagner les salariés enclin à des difficultés personnelles (séparation, difficultés relationnelles, logement...) ou professionnelles (maladie, mobilité...) mais également d'apporter un **soutien technique** aux Directions des Ressources Humaines (accompagnement à la mutation, aide à l'intégration et au maintien dans l'emploi de salariés handicapés, mise en œuvre d'une politique d'accompagnement des salariés vieillissants, campagnes de prévention des risques d'addictions...), indique Marie-Pierre ROZIERES, Directrice du CSIE. « Il n'est pas rare que nos intervenantes soient à l'initiative d'une reconstruction du **lien social** ou permettent de réinstaller une confiance au sein d'un service manifestement en difficulté relationnelle.»

Un Service Social du Travail intervient en tenant compte à la fois :

- des préoccupations de l'entreprise et des salariés,
- mais aussi de la réalité économique de l'entreprise et de ses objectifs en matière de politique sociale.

Ses interventions peuvent, en fonction du contexte, prendre la forme d'**actions individuelles ou collectives**.

Elles peuvent être très **ponctuelles** (réponse à une question précise par exemple) ou s'inscrire **dans la durée** (groupes de travail en prévention du stress, mise en place d'une politique d'intégration de salariés handicapés...).



Conférence Préventica du 5 février 2009 Synthèse (page 2/2)

Une plus-value qui prend tout son sens dans la notion de partenariat professionnel

« Au-delà de l'**expertise sociale**, notre plus-value repose sur notre capacité à mobiliser les autres acteurs de la prévention des risques professionnels et à leur passer le relais lorsque cela est nécessaire. C'est la notion de travail en réseau», explique une Assistante Sociale du CSIE.

« Notre formation initiale et continue nous apporte une connaissance des différents acteurs professionnels et nous permet de dialoguer et de **travailler en collaboration** aussi bien avec les partenaires internes de l'entreprise (Médecin du Travail, Infirmière, Direction, DRH, CHSCT, IRP, Ingénieur Hygiène-Sécurité, Psychologue du travail...), qu'avec les partenaires externes (administrations, CRAM, CPAM, CAF, collectivités locales, AGEFIPH, FNATH, IPRP...). »

Tout en respectant un code de déontologie, l'Assistante Sociale du Travail offre à ces partenaires une vision d'ensemble du salarié dans sa dimension professionnelle comme personnelle, qui peut aider à la prise de décision. Sa plus-value s'inscrit dans une logique de **complémentarité de compétences**.

Un atout pour préserver et apaiser le climat social d'une entreprise

Le Service Social du Travail joue un rôle clé de **médiation** et de préservation du climat social, avec les différentes instances de l'entreprise. Il peut en effet être à l'origine d'**alertes** de situations délicates ou encore être sollicité pour faire face à des dysfonctionnements, un mal-être ou une souffrance au travail.

Il est également pour l'entreprise un partenaire possible pour la soutenir dans l'accompagnement de ses changements.

La richesse de son intervention consiste à optimiser l'investissement au travail des salariés, en apaisant et – si possible - en résolvant leurs préoccupations professionnelles ou personnelles.

Association loi 1901 créée depuis 1936, le CSIE intervient sur plus de 80 entreprises et/ou établissements en Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Limousin.

Pour plus d'informations: www.centre-social-interentreprises.fr
ou tel: Valérie THIRIONET au 05.62.47.18.47.



M-PROZIERES, Directrice, et les assistantes sociales du CSIE

